



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.428/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

4 janvier 2017
Original: Anglais

Dix-huitième Réunion du Comité de pilotage de la CMDD

Athènes, Grèce, 18-19 janvier 2017

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission méditerranéenne sur le développement durable (CMDD), et après consultation des membres de son Comité de pilotage, la 18^{ème} réunion du Comité de pilotage de la CMDD se tiendra à Athènes (Grèce) les 18 et 19 janvier 2017.
2. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré durant toute la réunion. Les documents de travail seront également apprêtés dans ces deux langues. Conformément à la pratique établie, les documents de pré-session ne seront pas disponibles en version papier. Les participants sont instamment priés de télécharger les documents sur leurs ordinateurs avant la réunion.
3. Les annotations ci-dessous à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

4. La réunion sera ouverte par M. Rachid Firadi, Président du Comité de pilotage de la CMDD, le mercredi 18 janvier 2017 à 09H30.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Documents de travail	UNEP(DEPI)/MED WG.428/1_Ordre du jour provisoire UNEP(DEPI)/MED WG.428/2_Ordre du jour provisoire annoté
-----------------------------	---

5. Le Règlement intérieur des réunions et des conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles s'appliqueront *mutatis mutandis* à cette réunion, conformément à l'article 25 du Règlement de la Commission méditerranéenne sur le développement durable.
6. La réunion examinera et adoptera l'Ordre du jour provisoire (document portant la cote UNEP(DEPI)/MED WG.428/1) et qui est annoté dans le présent document.
7. Il est prévu que le Comité de pilotage de la CMDD traite, au cours de cette réunion, tous les points inscrits à l'ordre du jour et adopte une série de recommandations. La clôture de la réunion est prévue pour le 19 janvier 2017 à 17H00.
8. Le rapport de la réunion sera préparé par le Secrétariat puis transmis aux membres du Comité de pilotage, par voie électronique, pour étude, observations et approbation.

Point 3 de l'ordre du jour : Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et compte rendu des activités réalisées

Documents de travail	UNEP(DEPI)/MED WG.428/3_Rapport d'activité UNEP(DEPI)/MED WG.428/4_Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD 2016-2025
-----------------------------	---

9. Le Secrétariat présentera les progrès accomplis au niveau de la CMDD et dans la mise en œuvre de la SMDD pour 2016-2025 ainsi que les résultats de la 17^{ème} réunion du Comité de pilotage de la CMDD (Marrakech, Maroc, juin 2015), tels qu'ils figurent dans le « Rapport d'activité » sous la cote (UNEP(DEPI)/MED WG.428/3).
10. Le Secrétariat présentera également le « Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD pour 2016-2025 » (UNEP(DEPI)/MED WG.428/4).
11. Les membres du Comité de pilotage auront à débattre des progrès enregistrés dans la réalisation des activités arrêtées et passer en revue le « Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD pour 2016-2025 ».

Point 4 de l'ordre du jour : Progrès dans la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 et prochaines étapes

Documents de travail UNEP(DEPI)/MED WG.428/5_ Plan de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie méditerranéenne de pour le développement durable 2016-2025 (SMDD 2016-2025)

12. Un exposé sera présenté au Comité de pilotage sur le Plan de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025, figurant au document portant la cote UNEP(DEPI)/MED WG.428/5.
13. A cet égard, un exposé détaillé des progrès enregistrés sera fourni concernant a) la mise au point du Tableau de bord méditerranéen sur le développement durable; et b) le Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) des stratégies nationales pour le développement durable.
14. Les membres du Comité de pilotage auront à examiner le Plan de mise en œuvre et de suivi de la SMDD 2016-2025 et à en débattre afin de l'affiner et de le finaliser en prévision de la 17^{ème} réunion de la CMDD. Ils auront à apporter leur conseil sur la voie à suivre, y compris sur les efforts en cours pour la mise au point du Tableau de bord méditerranéen sur le développement durable et le SIMPEER.
15. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD devront également rendre compte de leurs efforts et plans pour faire connaître la SMDD 2016-2025 et en accompagner la mise en œuvre.

Point 5 de l'ordre du jour : Préparatifs de la 17^{ème} réunion de la CMDD et contributions à la CdP 20

Documents de travail UNEP(DEPI)/MED WG.428/4_ Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD 2016-2025

16. Les membres du Comité de pilotage seront invités à se concerter et à arrêter la date, le lieu et l'ordre du jour de la 17^{ème} réunion de la CMDD. La date provisoire de la 17^{ème} réunion de la CMDD (suivie de la réunion de son nouveau Comité de pilotage) est fixée au 13 - 16 juin 2017.
17. Le Comité de pilotage sera également invité à débattre de la configuration de la 17^{ème} réunion de la CMDD, de son ordre du jour principal et des documents à apprêter ainsi que des résultats à escompter. On trouvera au document portant la cote UNEP(DEPI)/MED WG.428/4 quelques éléments pouvant figurer dans l'ordre du jour de la 17^{ème} réunion de la CMDD.
18. *In fine*, le Comité de pilotage de la CMDD aura également à débattre de ce que la CMDD pourrait contribuer à la 20^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (CdP 20), qui se tiendra en décembre 2017. A cet égard, il convient de noter que le Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles « a suggéré que la CdP 20 se focalise sur la mise en œuvre de l'ODD 14, à savoir “conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable”, en accordant un intérêt particulier à l'interaction terre-mer, y compris la biodiversité marine des AIZC, les déchets/matières plastiques marins, en rapport avec des secteurs précis tels que le tourisme ».

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

19. Le Comité de pilotage de la CMDD examinera d'autres questions qui pourraient être soulevées durant la réunion.

Point 7 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

20. Le Secrétariat présentera une série de recommandations ressortant des débats sur les différents points inscrits à l'ordre du jour, en vue de leur adoption. Le rapport de la réunion sera transmis ultérieurement aux membres du Comité de pilotage de la CMDD pour adoption.

21. La réunion sera clôturée par le Président du Comité de pilotage de la CMDD le jeudi 19 janvier 2017 vers 17H00.

EMPLOI DU TEMPS

Mercredi 18 janvier 2017			
Heure	Point de l'ordre du jour		Documents
09H30 – 10H00	1. Ouverture de la réunion 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux	Président du Comité de pilotage de la CMDD	UNEP(DEPI)/MED WG.428/1 UNEP(DEPI)/MED WG.428/2 UNEP(DEPI)/MED WG.428/Inf.1
10H00 – 12H30	3. Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et compte rendu des activités réalisées	Secrétariat	UNEP(DEPI)/MED WG.428/3 UNEP(DEPI)/MED WG.428/4 UNEP(DEPI)/MED WG.428/Inf.4
12H30 – 14H00	<i>Pause déjeuner</i>		
14H00 – 15H30	3. Plan de travail du Comité de pilotage de la CMDD et compte rendu des activités réalisées (suite)	Secrétariat	
15H30 – 17H00	4. Progrès dans la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 et prochaines étapes	Secrétariat	UNEP(DEPI)/MED WG.428/5 UNEP(DEPI)/MED WG.428/Inf.3 UNEP(DEPI)/MED WG.428/Inf.4
Jeudi 19 janvier 2017			
09H30 – 11H00	4. Progrès dans la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 et prochaines étapes (suite)	Secrétariat	
11H00 – 12H30	5. Préparatifs de la 17 ^{ème} réunion de la CMDD et contributions à la CdP 20	Secrétariat	UNEP(DEPI)/MED WG.428/4
12H30 – 14H00	<i>Pause déjeuner</i>		
14H00 – 15H30	5. Préparatifs de la 17 ^{ème} réunion de la CMDD et contributions à la CdP 20 6. Questions diverses	Secrétariat	
15H30 – 17H00	7. Clôture de la réunion	Président du Comité de pilotage de la CMDD	

Note: *Le café/thé sera servi vers 11H00 le matin et 15H30 l'après-midi.*